

portes de patio et de douche, l'application des normes d'inflammabilité pour les vêtements de nuit pour enfants, ainsi que l'application des normes pour les casques protecteurs de hockeyeurs. Divers règlements relatifs aux jouets, berceaux et sièges de voiture amovibles ont pour objet de protéger les enfants. D'autres normes strictes s'appliquent à des produits tels que les allumettes, le charbon de bois et la céramique.

Marchandises diverses. La Loi et le Règlement sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation, qu'applique la Direction de la suppression des fraudes (Bureau de la consommation) visent à uniformiser les pratiques d'emballage et d'étiquetage au Canada, à réduire les risques de fraude ou de duperie en matière d'emballage, et à empêcher la prolifération inutile des formats d'emballage. Les mesures législatives prévues à ces fins visent la plupart des produits préemballés de consommation; des dispositions pertinentes sont entrées en vigueur au mois de septembre 1975 pour les produits non alimentaires, et en mars 1976 pour les produits alimentaires.

Le Règlement découlant de la Loi sur l'étiquetage des textiles, qui a pris effet en décembre 1972, exige que des étiquettes soient apposées sur tous les articles textiles destinés à la consommation. L'étiquette doit indiquer les désignations et pourcentages des fibres, ainsi que le nom du commerçant. Le Règlement traite aussi des assertions mensongères dans l'étiquetage et la publicité. Le système d'étiquetage qui fait appel à des symboles colorés pour recommander des méthodes convenant à l'entretien des textiles est un programme d'application facultative. Le système Taille Canada Standard pour les vêtements d'enfants, établi par l'Office des normes du gouvernement canadien en collaboration avec le ministère de la Consommation et des Corporations, est appliqué dans le cadre de la Loi sur la marque de commerce nationale et l'étiquetage exact. Ce système est également facultatif, bien que les commerçants doivent s'inscrire pour obtenir une licence qui leur permette d'affirmer que tel ou tel vêtement est, en fait, conforme à la taille standard et d'attacher au vêtement une étiquette qui en atteste.

Le contrôle du poinçonnage des articles en métaux précieux s'exerce en vertu de la Loi sur le poinçonnage des métaux précieux. Le Règlement adopté en la matière a pris effet en juillet 1973.

18.5 Aide provinciale aux industries manufacturières

18.5.1 Terre-Neuve

Le ministère du Développement industriel de Terre-Neuve aide les industries désireuses de s'établir dans cette province à choisir des lieux d'implantation appropriés, à effectuer des études de faisabilité, à définir le coût des matières premières, du transport et de la main-d'œuvre, ainsi qu'à rassembler diverses autres données de caractère économique.

De l'assistance financière peut être accordée par la Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador, sous la forme de prêts garantis sur des titres que la future entreprise peut offrir, ou l'achat et la détention d'actions ou d'autres valeurs mobilières d'une compagnie quelconque de la province, étant entendu que l'entreprise concernée a le droit de racheter ultérieurement ces valeurs. La Société fournit également des services de consultation en gestion.

D'autre part, le gouvernement peut consentir une aide financière directe basée sur les résultats d'analyses de rentabilité. Il est parfois possible aussi que les intéressés puissent obtenir bâtiments et terrains offerts à des conditions avantageuses. Enfin, des établissements de formation industrielle offrent des cours spécialisés qui répondent aux besoins de l'entreprise débutante.

18.5.2 Île-du-Prince-Édouard

Société de la Couronne autonome dirigée par un conseil d'administration indépendant qui se compose d'hommes d'affaires, l'Industrial Enterprises Inc. (IEI), met des fonds à la disposition des entreprises de fabrication et de transformation nouvelles ou existantes. Elle détermine les perspectives qui s'ouvrent à telles ou telles entreprises, réalise des études de faisabilité à leur intention et leur fournit des services de gestion en matière d'ingénierie industrielle, de marketing et de finance.